

PRESENTATION DE LA FORMATION :

La licence professionnelle « Génie Civil et Construction en Zone Intertropicale » a pour objectifs :

- de donner une formation de qualité en tenant compte des problématiques locales liées au large domaine du Génie Civil (agression climatique, thermique du bâtiment, utilisation du bois, ...),
- d'insérer prioritairement les lauréats dans le milieu professionnel local intertropical (Guyane et Antilles) ou dans tout pays soumis à un climat identique (Pays d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Asie, ...) sans pour autant interdire les poursuites d'études en Master ou école d'ingénieur.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

Cette licence professionnelle se déroule sur 2 semestres soit une durée de 500h. La formation est composée de 5 unités d'enseignements auxquelles s'ajoutent un projet tutoré, un stage professionnel, des visites de chantiers et des séminaires.

SEMESTRE 5		300 H		
	Cours	Coeff	<u>ECTS</u>	
UE 5.1 Méthodologie et Formation	64	1	6	
Anglais	20	2	2	
Communication	15	1	1	
Outils mathématiques	30	3	3	
UE 5.2 Formation à l'environnement professionnel	86	2	10	
Gestion Administrative et financière des chantiers de BTP	26	1	3	
Organisation et Planification des Travaux	16	1	3	
Technologie de la Construction	20	1	2	
DAO	24	1	2	
UE 5.3 Mécaniques	150	3	14	
Mécaniques des sols	36	2	3	
Calcul des structures	64	3	6	
Hydraulique urbaine	32	2	3	
Bases de calcul des structures – Introduction aux Eurocodes	18	1	2	

SEMESTRE 6		200 H		
	Cours	Coeff	<u>ECTS</u>	
UE 6.1 Structures et matériaux du BTP	112	2	10	
Béton armé et précontraint	40	2	4	
Construction métalliques	40	2	4	
CAO	32	1	2	
UE 6.2 Construction en Zone Intertropicale	88	2	8	
Thermique du bâtiment	40	2	4	
Dégradation et protection des matériaux	16	1	1	
Construction en bois tropicaux	32	1	3	
UE 6.3 Projet Tutoré	-	3	4	
Projet tutoré	-	3	4	
UE 6.4 Stage Industriel	-	4	8	
Stage en entreprise ou en collectivité (14 semaines)	-	4	8	

METIERS VISES :

- Conducteur des Travaux,
- Chef de chantiers
- Coordinateur OPC
- Economiste de la construction
- Dessinateur-projeteur en bureau d'études techniques
- Aménageur de l'habitat en génie climatique, électricité et réseaux

LA LICENCE EN QUELQUES CHIFFRES

- Ouverture en septembre 2000
- Nombres de places 20.
- Taux de réussite (étudiants inscrits /diplômés x 100) : 70% sur les 5 dernières années
- Insertion professionnelle (% de diplômés en emploi) hors poursuite d'études : 90%
- Insertion professionnelle (% de CDI) : 80%
- Poursuite d'études : 10%
- Début des cours : **12 septembre 2011**

PROCEDURE DE CANDIDATURE

- Pré candidature en ligne (Il est conseillé à l'étudiant de ne pas attendre d'avoir ses résultats de BTS, DUT ... avant d'envoyer son dossier de pré candidature). Envoi d'un récépissé.
- Etude du dossier par la commission locale pédagogique.
2 dates : fin juin et début septembre 2011
- Envoi de l'avis de la commission par mail et voie postale
- Inscription administrative à l'Université sur internet du **06 au 28 juillet 2011**, les candidats ayant obtenu une **réponse favorable de la commission perdront le bénéfice de celle-ci si ils n'effectuent pas les formalités d'inscription administratives dans les délais prévus à cet effet** (Le mois de septembre est réservé aux candidats se trouvant sur liste d'attente).

ADRESSES ET NUMEROS UTILES

- **SERVICE SCOLARITE - INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA GUYANE**
Pôle Universitaire Guyanais, 2091 route de Baduel - B.P 792
97337 CAYENNE Cedex
Tel.: 05.94.29.99.10 – Fax : 05.94.29.99.71
- Responsables de la formation :
M. Ouahcène NAIT- RABAH : 05 94 29 75 18 ; ouahcene.nait-rabah@guyane.univ-ag.fr
M. Christophe ROOS : 05 94 29 75 12 ; christophe.roos@guyane.univ-ag.fr
- Scolarité de l'IESG : Mme Julie NEMOR (Chef de service) : 05 94 29 99 17
- CROUS : Cité Universitaire : 0594 37 85 00 ; Cité Baduel BP 522 CAYENNE

LISTE DES PIECES A FOURNIR :

- *Photocopie du baccalauréat.*
- *Relevés de notes de tous les semestres du BTS, DUT, DEUG ou autres (à ce jour en votre possession).*
- *Relevé de notes de l'épreuve de BTS, du DUT, du DEUG ou autres (si en votre possession)*
- *Lettre de motivation*
- *CV*
- *1 enveloppe affranchie à l'adresse du candidat*
- *Une photocopie du contrat de travail (pour les salariés) afin de bénéficier du régime salarié.*
- *Le(s) justificatif(s) de formation (programme des enseignements) pour les étudiants titulaires d'une licence ou plus dans le cadre de la demande de dispense partielle d'Unités d'Enseignements ou de matière.*
- *Le(s) justificatif(s) de formation (stage de formation, certification, ...) pour les salariés contractualisés depuis 3 années au moins dans le cadre de la demande de dispense partielle d'Unités d'Enseignements ou de matières (notamment le stage et le projet).*